

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 219

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

L'accueil

Donc je débarquais en Australie. Mon paquebot venait de passer sous le Harbourbridge et, sur le quai de Sydney, une foule encore lointaine attendait. L'arrivée d'un paquebot revêt là-bas le caractère d'une cérémonie. Des émigrants en rejoignent d'autres qui ont fait le saut des années plus tôt. A bord, un chauve passait la main sur son crâne pour dire à ceux du quai :

« C'est moi ; il y a dix ans j'avais des cheveux, c'est moi tout de même. »

Bref, le bateau allait accoster. Je n'avais en Australie ni parents ni amis, et comme je vagabondais sans programme précis, personne ne pouvait m'attendre ici.

Pourtant j'avais le pressentiment que quelqu'un dans cette foule me connaissait... une hôtesse de l'air aperçue sur un autre continent... un parent ignoré... Oui, je sentais que j'allais être le jouet du hasard.

On abaissa la passerelle. Le monde du port monta à bord. Personne de connu.

Je descendis à terre et allais quitter le quai quand quelqu'un, derrière moi, me tapa sur l'épaule. Mon pressentiment rendait la chose plus étrange. On me tapait toujours sur l'épaule et je n'osais me retourner. Enfin je fis face à l'ami inconnu car seul un ami pouvait avoir un geste si familier.

Et j'aperçus un poupon, perché sur les épaules de son père, qui avait trouvé ma nuque sympathique et la tapotait. Pour ce bébé baveur, il n'y avait ni ami ni étranger et son sourire niais fut le seul que je recueillis sur cette terre froide d'Australie.

G. B.

COURRIER

L'énergie nucléaire et l'échauffement des rivières

Après la parution de notre étude sur l'énergie nucléaire (DP 213 et 214), nous est parvenu un important courrier dont nous avons déjà donné un écho dans ce journal (DP 216). Avant de revenir sur la question, nous donnons encore la parole à un lecteur dont le point de vue a le mérite d'éclairer une face importante d'une controverse qui n'est qu'à ses débuts en Suisse romande (réd.).

Messieurs,

Le dossier réalisé par DP dans son numéro 214 et portant sur l'utilisation de l'énergie nucléaire fait ressortir avec justesse les différents dangers qui vont de pair avec la construction de centrales

atomiques : pollution radio-active, technologie non totalement contrôlée, risques et gardiennage des déchets.

Pourtant certains aspects n'ont pas été traités, qui me paraissent tout aussi essentiels et sur lesquels j'aimerais revenir.

Le problème de la pollution thermique provoquée par les centrales doit être soulevé. L'échauffement des eaux des rivières par les centrales sans tours de refroidissement peut atteindre 3° selon la loi. Cette limite est relativement sévère si on la compare aux normes françaises : 6-7°. Néanmoins une différence de l'ordre de 2 à 3° provoque déjà des modifications importantes du biotope aquatique. Les espèces nobles (truite, saumon, féra, ombre, omble chevalier) quittent les eaux dont la température s'est élevée dans de telles proportions, alors que les poissons blancs (gardon, tanche, brème) risquent de proliférer jusqu'au surnombre. Le professeur Lebreton

écrit : « En quoi la pollution thermique est-elle nocive pour l'environnement naturel ou humain ? Non pas qu'elle soit capable de supprimer toute vie (elle accélérera même certains processus métaboliques et favorisera certaines espèces, végétales et animales), mais parce qu'elle éliminera toute une gamme d'espèces parfaitement et étroitement adaptées aux conditions actuelles, connues depuis des siècles. »

Les risques actuels sont faibles mais si le nombre des centrales au fil de l'eau augmente le dégagement de chaleur engendré provoquera inmanquablement un échauffement des cours d'eau supérieur aux 3° actuellement autorisés. Cette éventualité peut être évitée par la construction de tours de refroidissement, mais alors la chaleur perdue lors de la transformation de l'énergie thermique en énergie électrique se dissipera dans l'air, créant des perturbations atmosphériques.

De toute façon il faut se rendre compte que l'accroissement de la production d'énergie est en train de provoquer un réchauffement général de la planète. Le Conseil fédéral lui-même a signalé : « Toute utilisation d'énergie provoque toutefois finalement la formation de chaleur et une augmentation illimitée de cet apport thermique à l'environnement terrestre pourrait bien, avec le temps, ébranler l'équilibre assuré par les échanges d'énergie entre la terre et l'univers. La consommation énergétique totale de la Suisse représente actuellement environ 0,2 % du rayonnement solaire. Or cette consommation, y inclus la chaleur résidentielle provenant des centrales nucléaires, pourrait atteindre en l'an 2000 le niveau de 1 % du rayonnement solaire. Compte tenu d'une part de l'émission accrue de radiations thermiques par la terre (qui est proportionnelle à la température absolue élevée à la puissance 4) et compte tenu d'autre part des échanges thermiques avec les immenses régions de la surface terrestre non influencées par des apports artificiels de chaleur (océans, calottes polaires, régions désertiques), la consommation totale de la Suisse en énergie ne devrait pratiquement pas encore in-

fluencer son climat avant la fin du siècle. (Ce problème devra toutefois être étudié à l'échelle mondiale). Par contre, il convient de prêter dès à présent toute notre attention au développement d'îles de chaleur locales ou régionales, en particulier en relation avec les agglomérations urbaines. »

La croissance économique, c'est un lieu commun, ne va pas sans entraîner des effets perturbateurs dans la biosphère. La question qu'il faut se poser est de savoir à quel moment, ou à partir de quel potentiel industriel, les nuisances atteindront un seuil critique. Certains prétendent que ce moment est maintenant arrivé. D'autres disent, et c'est la position du gouvernement, que la croissance ne devra être arrêtée qu'au XXI^e siècle.

De toute manière, que nous ayons encore du répit ou que nous n'en ayons plus, il est un fait que personne ne peut nier, c'est que la date de non-retour ne peut être fixée avec exactitude. Mais le corollaire de cette évidence c'est que toute nouvelle source de pollution ne peut que raccourcir le délai qui nous est encore imparti.

C'est là un problème que nous soumettons à la réflexion des lecteurs de DP et de l'équipe du journal.

Claude Auroi

Sources des deux citations : Ph. Lebreton, Centrales nucléaires et environnement, mise au point, extrait du bulletin de la Société linéenne de Lyon, 1972-73, et Prise de position du CF à la suite du postulat Rothen et des motions Rasser et Jaeger.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Capitaines du hasard

Je viens d'achever *Août 14*, de Soljenitsyne. Un grand livre, à n'en pas douter, qui m'a plus convaincu que *Le Premier Cercle* ou *Le Pavillon des Cancéreux*. Très proche, par la vision qu'il propose, de *Guerre et Paix*, de Tolstoï, auquel il se réfère explicitement, quand bien même c'est parfois pour le contester.

Voici donc un épisode d'histoire militaire : les semaines qui aboutissent à l'écrasement de l'armée russe de Samsonov par Hindenburg.

Et cette même impression qu'on a en lisant Tolstoï — et que j'ai eue parfois en descendant la vallée d'Aoste ou en me promenant sur les bords du lac Trasimène : que c'est un tort d'étudier les campagnes militaires comme on étudierait une partie du match Spassky-Fischer, où chaque coup est calculé et où le plus profond stratège l'emporte ; que tout au contraire, il serait préférable de les suivre comme on suit une partie jouée par deux amateurs peu doués, où finit par l'emporter

celui des deux que le hasard favorise — dans le meilleur des cas, celui qui fait une erreur de moins !

En ce qui concerne l'armée russe de 1914, cela n'étonne pas, mais à lire Soljenitsyne, on se prend à penser que du côté allemand, les choses n'étaient pas beaucoup plus brillantes.

Indépendamment du fait que le premier général allemand commence par se faire enfoncer et qu'on le remplace en toute hâte à la tête des armées de l'est, son successeur, Hindenburg, à qui sa victoire valut de mourir à quatre-vingts et quelques années, président du Reich dernier et dérisoire obstacle sur la route de Hitler, ne doit ses succès qu'à l'incurie russe. Encore est-il bien loin de tirer tout l'avantage possible de sa victoire, faute de laisser agir son subordonné, le général von François. Lequel de son côté risque de se faire capturer par une patrouille russe, égarée comme il est lui-même égaré. Dieu merci, la patrouille a à sa tête un colonel d'état-major — l'un des rares que Soljenitsyne présente comme un homme de caractère — et entre officiers de haut rang, on ne saurait user de certains procédés, n'est-ce pas ?

Le généralissime russe finit par se suicider, montrant par là que s'il était un imbécile, du moins il ne manquait pas de courage.

Les astuces d'Hannibal

Je parlais du lac Trasimène, au bord duquel Hannibal écrasa en 217 av. J.-C. les légions romaines envoyées contre lui — les prenant comme dans un filet, entre le lac, nous dit-on, et la montagne. L'ennui, c'est qu'il n'y a pas de montagnes sur les bords du Trasimène, à peine des collines, très insuffisantes pour constituer un obstacle...

Quant à la vallée d'Aoste, que Bonaparte descendit en 1800 pour aller *surprendre* les Autrichiens... Comment les Autrichiens s'y prirent-ils pour être surpris ? Comment s'y prirent-ils pour laisser les Français déboucher dans la vallée — il y a là un fort qui l'obstrue complètement ? Et comment le génial capitaine put-il imaginer un instant qu'il pourrait passer sans y laisser le plus clair de ses troupes ? Après tout, il savait peut-être pouvoir compter sur la totale incurie du commandement autrichien !

... On est tout de même content d'être resté « en marge de l'Histoire », sans avoir à découvrir que tel de nos chefs militaires était capable, mais que tel autre l'était moins !

J. C.

Il s'organisent

M. Schwarzenbach et ses amis tissent patiemment leur toile d'araignée sur le Pays de Vaud.

Des groupes locaux existaient déjà à Yverdon, à Lausanne et à Renens ; voici que sont annoncées des sections en formation à Aigle, Château-d'Œx et Payerne.

Pour savoir à qui vous avez affaire : président vaudois et propagandiste romand, Jean A. Berger (Lausanne).